



ACCUEIL D'UNE NOUVELLE FRESQUE

AVEC UN VOLET NUMÉRIQUE ET UNE RÉALISATION INNOVANTE

Elise VLAMINCK

Du 10/01 > 10/02/2024

LA VIE DES AUTRES

Peintures

Elise Vlaminc (1993) est une artiste belge, diplômée de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles en Peinture. Elle vit et travaille en Catalogne depuis 2022.

Dans cette première exposition solo, l'artiste opère un focus au travers d'une série de peintures réunies sous le titre générique de « Fenêtres ». S'inspirant du visible de la vie des autres qu'elle observe lors de ses promenades nocturnes, Elise Vlaminc donne à voir, par un voyeurisme urbanistique du quotidien, ce qui nous concerne tous et dont on a peut-être perdu la conscience.

Ci et là, les fenêtres, les voiles, les rideaux s'érigent en frontières, nous séparant des autres mais nous laissant parfois entrevoir une vie. Ici, les œuvres sont autant de fragments évoquant l'intime entre le prosaïque visible de l'espace public de la ville et un intérieur se laissant deviner à travers les lumières, les ombres et les reflets.

Un intime discret et presque oublié.

On parle de réalisme, de sous-entendu mais aussi d'imaginaires autour de « La vie des autres ».

Entresol à Ixelles

Serie 'Fenêtre', Huile sur bois, 30 x 40, 2022.

Pierre RAHIER

Du 21/02 > 23/03/2023

Ce projet nous plonge en Belgique, dans la capitale wallonne. Namur s'ouvre sous le regard de Pierre Rahier. Le photographe n'en est pas natif mais il la côtoie depuis de nombreuses années. Jour et nuit, il s'y soumet. Son regard se pose. Les séquences d'images et diptyques amènent le lecteur à s'immerger dans ce microcosme. Des histoires surgissent, des interactions se créent, Namur révèle son côté mystérieux. Pierre Rahier ajoute de la couleur au noir et blanc. Comme un instant de respiration, il offre au spectateur un regard ambivalent alliant la douceur de la lumière et la dureté de cet instant présent qui n'offre pas d'évasion comme peut si bien le faire le noir et blanc. La réalité est là. NAMUR vous ouvre ses portes.



Galerie DÉTOUR

À l'arrière du 162 de l'Avenue Jean Materne (accès via le parc reine Astrid)

info@galeriedetour.be - www.galeriedetour.be



ÉDITO



Grâce à vous, chers lectrices et lecteurs, chaque nouvelle édition du « Côté Jambes » est un succès. De formidables rencontres et découvertes continuent de nous motiver à vous les raconter.

Je profite donc de cette occasion pour vous remercier et vous témoigner notre reconnaissance pour le cadeau que représente votre fidélité et votre intérêt au fil du temps.

Le compteur de 2023 arrive en fin de course. Remontons donc un peu dans

le temps pour revenir sur quelques événements qui ont rythmé votre quotidien : la découverte de la magnifique fresque qui célèbre nos liens de jumelage avec la ville de Lafayette, la cérémonie du 11 novembre qui rappelle que le travail de mémoire est plus que jamais indispensable, et la mise à l'honneur de nombreux couples jubilaires qui ont célébré avec leur famille bien des années de bonheur.

Ce millésime aura également consacré un renouveau pour notre galerie Détoir, qui vient de souffler ses 50 bougies et qui a bien évolué depuis sa création par Claude Lorent. Voilà qui est de bon augure pour une nouvelle tranche d'activité de 50 ans, ce que je lui souhaite ardemment.

J'ai aussi une pensée particulière pour Mariette Delahaut, que vous avez souvent croisée dans nos pages, et pour Jean Herin, mécanicien et inventeur hors pair. Ils ont malheureusement tous deux disparu cet automne.

Si vous cherchez un cadeau original à poser sous le sapin, je vous recommande l'ouvrage paru aux Éditions Namuroises par lequel notre ami Roland Docquir, boucher à Jambes, nous relate avec ferveur son amour pour le métier.

Et sur le plan des bonnes résolutions pour l'année nouvelle, pourquoi pas le sport pour tous et au chaud au Cercle d'escrime de Namur, ou encore chez BeBloc, où l'escalade rimera bientôt avec murs connectés ?

En attendant l'avènement de 2024, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, Et surtout, prenez bien soin de vous et des autres.

Sandrine Bertrand

Présidente



Ce logo indique une suite de l'information sur notre site internet www.sijambes.be

Côté Jambes n°123 - 4^{ème} trimestre 2023 - 30^{ème} année.

Éditeur | S.I. Jambes asbl - Avenue Jean Materne, 162 - 5100 Namur [Jambes].

info@sijambes.be | www.sijambes.be | 081/24 64 43.

Rédacteur en chef et Éd. responsable : Frédéric Laloux.

Secrétaire de rédaction & rédaction : Françoise Janssens.

Mise en page : Richard Frippiat.

Crédit photographique : Albert Blond, BeBlock, Thierry Pochet, Pierre Rahier, Elise Vlaminc, Namlo, L'ami de l'ordre, l'Avenir

Merci aux bénévoles qui ont participé à ce numéro.



SOMMAIRE

GALERIE DÉTOUR

Elise Vlaminc 2

Pierre Rahier 2

RENCONTRE par Caroline Remon

« Honneur aux Armes, respect au Maître », telle est sa devise

Thierry POCHET, Maître d'Armes 4-6

REGARD 6

SPORT

BeBloc s'agrandit

400.000 € d'investissement 7-9

HOMMAGE

Tragique disparition de Jean Herin :

ce Jambois était une figure emblématique de la moto ancienne 9

CHRONIQUE de Dominique Allard :

Il était une fois à Jambes

Rendez-moi ma machine à coudre 10-11

ACTUALITÉS

Un petit bout de Louisiane à Jambes

Une fresque célèbre le jumelage entre Namur et la ville de Lafayette 12-13

ART & PATRIMOINE

Pitié pour ce Christ attendant la mort 14-15

SOUVENIR

Cérémonie du 11 novembre

Symbole pour les jeunes 16-17

ACTUALITÉS

Ils étaient 48 couples à célébrer

leurs anniversaires de mariage 18-21

GALERIE DÉTOUR

La galerie Détoir a soufflé

ses 50 bougies 22-23

ACTUALITÉS

Trottinettes électriques en libre-service

Un opérateur unique et des zones de stationnement obligatoires 24-25

À TOUTES JAMBES

- Autrement 25
- Anhaive recense les témoins du passé jambois 25
- Un conteneur papiers-cartons pour la maison 25

ACTUALITÉS

Bruno Malter raconte Roland Docquir

Un rêve devenu réalité grâce à leurs amitiés 26

« Honneur aux Armes, respect au Maître », telle est sa devise

Thierry POCHET, Maître d'Armes



L'escrime permet d'aborder des valeurs telles que l'apprentissage et le respect des adversaires, de l'entraîneur, du matériel et des règles.

Monsieur POCHET, pouvez-vous nous dire quelles sont vos attaches avec Jambes ?

À Jambes, j'y suis un nombre d'heures considérable par jour, et depuis longtemps. D'abord à l'école du génie rue de Dave comme moniteur pendant 10 ans. Ensuite, j'ai repris le club d'escrime de Jambes en 2001 à la demande de Maître BRIOT, Maître d'Armes. Maître BRIOT se trouvait trop âgé pour continuer. Il faut dire qu'il avait 80 ans...

C.J. Vous avez toujours pratiqué l'escrime ? Quel est votre parcours ?

Après des humanités sportives, à 17 ans, je suis entré à l'armée dans le but de devenir moniteur de sport. C'est là que j'ai découvert l'escrime et que je me suis formé aux trois armes (le fleuret, l'épée et le sabre). Tout mon apprentissage de Maître d'Armes s'est effectué à l'armée. J'ai été tireur dans l'équipe sportive de l'armée, puis entraîneur de l'équipe nationale militaire et entraîneur de l'équipe royale militaire.

Après cela, je me suis occupé de l'encadrement des jeunes dans des clubs d'escrime : celui de Huy, puis de Damoclès (Uccle), et enfin depuis 22 ans le club Jambes.

Dans quel encadrement et avec quel matériel travaillez-vous ?

Actuellement, nous louons le rez-de-chaussée du 264 avenue Jean

Materne, à l'angle de la rue des Verreries. Nous disposons de 900 m2 que nous avons aménagés nous-mêmes pour les besoins spécifiques de ce sport. Nous bénéficions de subsides de la ville. Pour le handi-escrime, nous avons bénéficié d'interventions de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans 2 ou 3 ans, nous aurons des locaux magnifiques mis à notre disposition par la ville à Bouge (projet de la Sablière, ancien site Dubail). Nous pourrions en profiter nous-mêmes et sous-louer les salles pour d'autres sports.

Le handi-escrime, expliquez-nous...

En 2011, j'ai suivi une formation spécifique pour être moniteur de handisports, et notamment de handi-escrime. Jambes est le seul club en Belgique qui propose cette discipline.

Un matériel spécial — un plateau fixe avec deux fauteuils — est nécessaire.

Quelles activités proposez-vous au club de Jambes ?

L'escrime sportive, discipline olympique, comprend trois armes : le fleuret, l'épée et le sabre.



Le cercle d'escrime de Jambes est le seul club en Belgique qui permette aux personnes à mobilité réduite de pratiquer ce sport.

Nous les pratiquons toutes les trois.

Au club, nous pratiquons aussi la ludo-escrime destinée aux enfants.

Dernièrement, nous avons lancé une section de sabre laser.

Quel est votre meilleur souvenir avec ce sport ?

J'ai été champion de Belgique d'escrime à 22 ans, mais ce qui m'a fait le plus plaisir, c'est mon titre de vice-champion du monde au sabre en 1985 à Brest.

L'escrime est-elle un sport en vogue ?

Sûrement pas et c'est bien dommage. Ce sport développe la vitesse, le réflexe, la patience,

la maîtrise de soi, la concentration et la précision. Mentalement, il insuffle des valeurs de respect des règles et des partenaires. Je dis souvent à mes élèves que faire progresser mon adversaire me fait progresser. Nous comptons une centaine de membres. Toute l'organisation repose sur les épaules d'une poignée de bénévoles, dont votre serviteur, qui est tout à la fois secrétaire, trésorier, menuisier, organisateur de la Saint-Nicolas et portier. Et je sers en plus le café...

Les pouvoirs publics mettent très peu de moyens à disposition de ce sport en Belgique. Or le matériel est très cher. Il l'est davantage encore pour le handi. Il faut compter 11.000 € pour un plateau à deux fauteuils. Les moniteurs sont à peine payés. Les arbitres reçoivent 50 €, un café, un coca et un sandwich pour une journée entière. Les conditions actuelles sont difficiles et les bénévoles de plus en plus rares.

Votre inquiétude ?

J'ai 64 ans. Dans 2 ou 3 ans, avec le nouveau bâtiment que la ville va mettre à la disposition du club, j'aurai l'outil parfait. Malheureusement, il n'y a encore personne derrière moi pour prendre la relève. Il faut 7 ans pour former un Maître d'Armes, et aucun candidat ne se profile à l'horizon...



Thierry Pochet, Maître d'Armes, secrétaire, directeur technique et enseignant.



Le club propose aussi aux enfants à partir de 7 ans de s'essayer à la discipline à travers la ludo-escrime et le sabre laser.

Avez-vous quelque chose à dire aux Jambois qui nous lisent ?

Oui, et c'est important pour moi et pour le club. Je souhaiterais entrer dans les écoles pour faire connaître le club et faire connaître ce sport aux jeunes. Nous pourrions développer des collaborations. Il y a quelques années, j'ai eu ce type de coopération avec l'école du parc Astrid. Les enfants venaient à pied jusqu'au club pour essayer l'escrime. J'aimerais renouveler ces

expériences avec les écoles jamboises, mais je ne sais pas trop comment m'y prendre.

Merci Monsieur Pochet. Merci pour votre enthousiasme et votre dévouement à ce sport qui a occupé votre vie, corps et âme. Je suis sûre que les Jambois entendront votre message.

Cercle d'escrime de Namur
Secrétaire / directeur technique :
thierry.pochet@gmail.com
Av. du Bourgmestre Jean Materne 264
5100 Jambes



REGARD

Frédéric Laloux,
Rédacteur en chef

Dans le quotidien de nos vies, au sein de la toile complexe de l'existence humaine, émergent parfois

des histoires qui transcendent la banalité pour se hisser vers l'extraordinaire. Ce sont les récits de personnes ordinaires qui, par le biais de leur vécu et de leurs actions, se métamorphosent en êtres extraordinaires, laissant derrière elles une empreinte indélébile dans le tissu même de notre société.

Chacun de nous est le narrateur de son propre récit, et c'est dans les moments de défis, de luttes et de triomphes que l'extraordinaire germe. Ces instants, souvent imperceptibles à première vue, sont les pivots autour desquels se construit la trame de nos vies. Les gens ordinaires, loin d'être dépourvus de valeur exceptionnelle, trouvent dans leur vécu les pépites qui font d'eux des héros méconnus. Des individus qui, confrontés à des épreuves, puisent une force insoupçonnée pour surmonter l'inimaginable.

C'est dans la simplicité des gestes du quotidien que l'on découvre parfois la grandeur de l'âme humaine. Que ce soit dans la résilience face à l'adversité, la générosité débordante envers autrui, ou la créativité infinie qui s'épanouit au milieu des difficultés, les personnes ordinaires nous enseignent que l'extraordinaire est souvent un choix, une réponse à la vie plutôt qu'une fuite devant elle.

Les actions peuvent également être le catalyseur de cette transformation. Des gestes simples, souvent motivés par la compassion et la volonté de faire une différence, peuvent déclencher une série d'événements qui transcendent le commun. Qu'il s'agisse de petites initiatives locales ou de projets à plus grande échelle, chaque action, chaque engagement devient une pierre angulaire dans la construction d'une réalité extraordinaire.

En somme, dans le vaste océan de la vie quotidienne, il existe des îlots extraordinaires façonnés par des individus ordinaires. Ces histoires de métamorphose, de courage et d'altruisme constituent la toile de fond d'une société qui, malgré ses défis, est constamment en mouvement, en quête de cette lueur d'extraordinaire qui sommeille en chacun de nous. Que ces récits inspirent et rappellent que chacun a le potentiel de transcender l'ordinaire et de devenir, à sa manière, une force extraordinaire dans ce monde complexe qui est le nôtre.

SPORTS

BeBloc s'agrandit 400.000 € d'investissement



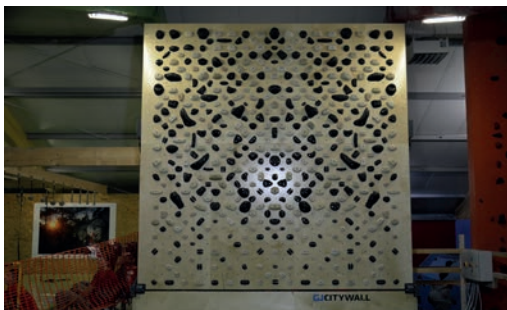
Depuis septembre, une nouvelle salle de 150 m² est mise à la disposition des enfants de 3 à 12 ans déjà aguerris.

En huit années d'existence, Be Bloc n'a cessé d'investir et de faire grandir ses installations. En effet, née en 2015, la plus grande salle d'escalade de blocs de Belgique connaît un accroissement exponentiel depuis la pandémie de la COVID-19, tant auprès des enfants que des adultes. Un résultat probablement dû à une équipe qui n'hésite pas à se retrousser les manches pour offrir plusieurs fois par an de nouveaux parcours et proposer toujours plus de cours chaque semaine à ses 400 élèves auxquels s'ajoutent depuis 2021, les élèves du sport étude en option Escalade de l'Athénée Royal de Jambes.

Face à ce nouvel engouement, la salle commençait à se sentir un peu à l'étroit, conduisant Raphaël Kergen, fondateur-gérant

et son équipe, à devoir refuser des usagers. « Les enfants de 3 à 6 ans fréquentaient bien l'espace qui leur était dédié, mais une fois aguerris, ils se retrouvaient sur le mur avec les grands. Une situation ni idéale, ni sécurisante pour personne », précise Raphaël Kergen. Il n'en fallait pas plus pour que le fondateur-gérant, débordant de créativité et de projets, enrôle son équipe dans un chantier d'extension. Celui-ci a débuté en mai dernier et porte sur quatre points dont deux sont liés à la pratique sportive.

La première partie du chantier concernait la création d'un bâtiment extérieur, une nouvelle salle de 150 m² dédiée aux enfants âgés de 3 à 12 ans déjà aguerris. L'ancienne salle reste accessible aux petits débutants (3 à 6 ans).



Le mur connecté permet de choisir une multitude de passages d'escalade et des niveaux de difficulté différents.

Les travaux ont débuté fin mai dernier et se sont terminés juste à temps pour la reprise des cours de septembre. La salle dispose d'un accès propre, de manière à éviter le passage par la salle des adultes.

Une zone d'entraînement connectée

Le deuxième gros chantier est destiné aux adultes ; il comporte l'installation de deux murs connectés. Oui, vous lisez bien, il s'agit de murs de 4 m sur 4 chacun, reliés à une application qui offre une multitude de passages d'escalade présentant des difficultés différentes, de quoi garantir des milliers de parcours ouverts. Chaque utilisateur peut choisir le niveau de difficulté qu'il souhaite ainsi que le degré d'inclinaison du mur grâce à un vérin hydraulique. Le parcours s'illumine de leds logées à l'intérieur des prises d'appui. L'enjeu de ce nouvel outil est double, précise Raphaël Kergen : « D'une part offrir des

parcours d'un niveau national et international, et d'autre part augmenter les niveaux des cours et la qualité de l'infrastructure ».

Le coût de cette nouvelle zone d'entraînement est de 80.000 €. Arrivés fin septembre, un des deux murs devrait être accessible courant décembre. Quant au deuxième, il faudra attendre 2024.

Les deux dernières parties du chantier actuellement en cours sont des travaux intérieurs liés à un agrandissement et au réaménagement de la cafétéria, ainsi qu'à l'aménagement de locaux administratifs pour le nettoyage et le rangement de matériel. L'enjeu est de rendre ces espaces plus fonctionnels.

Le budget total des travaux s'élève à 400.000 €. Pour y faire face, BeBloc a souscrit un emprunt. Mais la salle réalise une économie non négligeable en exécutant l'essentiel des constructions intérieures et aménagements en interne, au rythme de son équipe. Seule la structure du nouvel espace pour enfants a été construite par l'entrepreneur. L'équipe n'a dû faire appel à des menuisiers qu'à de rares exceptions.

L'année 2023 a bel et bien été l'année des travaux pour BeBloc puisqu'en avril dernier, la salle étendait la zone d'escalade extérieure, y ajoutant quelque 50 m de mur linéaire supplémentaire.

Quant à l'avenir, les projets d'extension ne manquent pas. Toutefois, rappelons que

le site, qui appartient à la Société publique administrative des bâtiments scolaires, n'est pas extensible à l'infini. Pour pouvoir l'utiliser, BeBloc dispose d'un droit de superficie d'une durée de 50 ans. Notons également que l'été dernier, BeBloc était sorti de ses murs et avait installé un mur d'escalade à la base nautique The Flow. Forts du succès rencontré, Raphaël et son équipe envisagent d'organiser l'été prochain, et toujours en lien avec The Flow, une compétition sur un mur d'escalade flottant.

BeBloc Climbing Gym
081 31 35 73 - www.bebloc.be

Terminé, le nouvel espace servira tant à agrandir la cafétéria qu'aux locaux administratifs.



HOMMAGE

Tragique disparition de Jean Herin : ce Jambois était une figure emblématique de la moto ancienne



En bord de Meuse
sur sa Saroléa Atlantic.



Jean Herin devant le Namur
Citadelle Mémorial.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Jean Herin, survenu le dimanche 19 novembre, lors d'un tragique accident de la circulation à Houx (Yvoir).

Jean résidait Impasse des Eaux et était très apprécié de ses voisins. Passionné de deux-roues, il était une personnalité bien connue et appréciée dans le milieu des motos anciennes. Sa passion pour la mécanique et l'invention était sans limite. Depuis son premier vélomoteur Flandria acquis à l'âge de 16 ans jusqu'à ses prouesses techniques sur des modèles iconiques tels que la Saroléa Atlantic, dont il améliorait constamment les fonctionnalités, Jean a typiquement incarné l'esprit et la volonté d'innover. Précurseur, il avait su s'adapter aux évolutions technologiques en construisant sa propre moto électrique dans les années 80, témoignant de son avant-gardisme et de sa créativité débordante.



Un déploiement aussi à l'extérieur avec quelque 50 m de mur linéaire supplémentaire.

Rendez-moi ma machine à coudre

CHAINES GARANTIES
POUR CHARBONNAGES & CARRIÈRES.
GLOUS A FERRER EXTRA EN FER DE SUÈDE ORIGINAIRES.
Albert DEMANET, à Gosselies.
FABRIQUE DE MACHINES A COUDRE.
ED. BAILLY.
RUE DU LOMBARD, 3, A BRUXELLES,
Unique successeur de François CORBET, la plus ancienne maison fabricant le système Reimann.
Par un nouveau système de fabrication brevetée, la machine de cette maison est désormais propre à tous les ouvrages indistinctement; c'est la plus haute perfection à laquelle on soit arrivé jusqu'à ce jour.
Machines pour cordonniers, selliers, etc. Machines à la main.
DEFI A TOUTE CONCURRENCE.
Grande facilité de paiement.
MACHINES POUR FAMILLE ET SALON.
1320

Amandine Hendrick a tout juste dix ans quand sa maman est lâchement assassinée par un rôdeur le 10 octobre 1890. Son père est cordonnier. Il est installé à l'entrée de la rue de Dave, mais il tient aussi café dans la pièce à l'avant de la maison. C'est un client de passage qui a sauvagement tué M^{me} Hendrick à coups de marteau pour lui voler trois fois rien, alors que son mari était absent. Hubert Hendrick est bien connu et estimé à Jambes. Il prête son local à la société « Les vélos de la Meuse », sous la présidence d'honneur du notaire de Francquen, qui organise de célèbres courses Jambes-Huy. Amandine est la plus jeune fille d'une fratrie de sept enfants, quatre filles et trois garçons.

La maman disparue, pas facile pour Hubert Hendrick d'élever ses enfants. Amandine n'était peut-être pas la plus sage. En âge de choisir un métier, elle ira suivre à Namur, rue de Fer, les cours d'une école professionnelle de coupe et de couture, une école privée créée par « M. et M^{me} Rogiers, de Bruxelles, brevetés du Roi, détenteurs du diplôme d'honneur de l'Académie de coupe de Paris » et dirigée par M^{lle} Joséphine Blanke. Cette école est réputée. Un diplôme n'est délivré aux élèves qu'après un examen sérieux de capacité réelle par une commission de Bruxelles, c'est tout dire. Un chroniqueur de l'époque commente : « Comme la coupe est la première base pour devenir une bonne tailleur, nous ne saurions trop engager les parents, soucieux de la position de leurs enfants, d'envoyer leurs demoiselles

à cette école de coupe et de couture si recommandable sous tous les rapports. »

A l'issue du concours de 1896, Amandine réussit l'examen avec le deuxième prix, médaille d'argent et diplôme d'honneur. Voilà Amandine prête à se lancer à seize ans dans la vie professionnelle avec toutes les compétences voulues.

Il lui faut une machine à coudre de qualité pour honorer dignement les commandes que vont commencer à lui passer les maisons de confection namuroises. Une machine coûte cher. C'est un meuble imposant avec pédalier en fonte de fer et couvercle de protection en bois. Le prix d'une machine pour atelier de couture équivaut à l'époque à quelque cinq mois de salaire d'une bonne ou d'une femme de chambre. C'est sans doute son père qui assume la dépense. Une maison réputée, installée place d'Armes à Namur, représente plusieurs marques belges et étrangères de qualité.

La machine est installée dans la maison de la rue de Dave et Amandine se met au travail. Mais pour une raison qu'on ignore, l'entente avec papa Hubert n'est pas optimale. En 1900, Amandine rencontre Alexandre Hautier, d'un an plus âgé qu'elle, installé comme serrurier à Jambes. Au printemps, Amandine quitte le domicile paternel pour les beaux yeux d'Alexandre. Le 26 mai, Hubert fait publier sans délai dans la presse locale un avis par lequel il déclare « ne plus reconnaître les dettes que pourrait ou aurait pu contracter sa fille Amandine Hendrick qui a quitté le toit paternel ». Mais sans machine, pas de gagne-pain. Or Hubert refuse de céder la machine à Amandine.

Le 27 août, avec Alexandre, un ami tailleur, Fernand, et son amie Elise, servante à Jambes, ils fracturent une fenêtre, escaladent la maison et emportent la précieuse et imposante machine. Hubert porte illico plainte pour effraction, vol et recel.

Ouverture
D'UNE
École professionnelle
DE
COUPE ET DE COUTURE
Sous la direction de M. et M^{me} Rogiers
de Bruxelles, brevetés du Roi
Diplôme d'honneur de l'Académie de coupe de Paris
Directrice M^{me} J^{ne} BLANKE
Diplôme de l'Ecole de coupe de Bruxelles
rue de Fer, 14, Namur
Un diplôme est délivré aux élèves par la Commission de Bruxelles.
Demandes prospectus. Patrons sur mesure depuis 1 fr.; coupe et mise à l'essai depuis 2 fr.
Les inscriptions pour les cours sont reçues tous les jours. 715
Etude de M^e LOGE, notaire à Namur
VENTE DÉFINITIVE ET SANS REMISE
DE
DEUX MAISONS
à Herbatte (Namur)
Mardi 5 mai 1896, au prétoire de la justice de paix du canton de Namur-Sud, à 10 heures du matin, la famille Martin fera vendre par le ministère de M^e LOOS, notaire à Namur :
Mercredi 13 mai

Le Tribunal correctionnel de Namur statue sur l'affaire le 9 novembre, après avoir vu les pièces à conviction qui ont été rassemblées et entendu divers témoins. Au terme des plaidoiries des avocats Joseph Saintraint – qui deviendra plus tard bourgmestre de Namur – et Charles Godenne, le Tribunal, présidé par M. Alfred de Henin, doit constater qu'il résulte de l'instruction que les préventions ne sont pas suffisamment établies. Il acquitte les quatre prévenus. Amandine garde sa machine à coudre. Elle épouse Alexandre en mai de l'année suivante et donne naissance en juin à un petit Henri. On peut imaginer que tout cela aura finalement réjoui bon-papa Hubert.

Sources :

Ami de l'Ordre, 27 mai, 25 octobre et 11 novembre 1900.

Archives de l'Etat à Namur, TPI Namur. Versement 2011. Correctionnel 1, boîte 18, n° 26.

Un petit bout de Louisiane à Jambes

Une fresque célèbre le jumelage entre Namur et la ville de Lafayette



Les autorités politiques, aux côtés des familles Arnould, Delahaut, Humblet, Laloux associées aux 8 personnalités représentées sur la fresque ainsi que les frères Renard et L'asbl Comité des Écoles Libres de Jambes, co-propriétaires du mur.



Depuis début novembre, une troisième fresque a fait son apparition à Jambes. Elle se situe sur le pignon d'une habitation privée jouxtant l'entrée de l'Institut Saint-Joseph, au n° 12 de la rue Mazy. Inaugurée le 3 novembre, elle célèbre le presque 45^e anniversaire du jumelage entre les deux villes qui fut signé le 4 juillet 1979.

L'œuvre a été imaginée par les artistes louisianais Makemake et Burt Durand. Réalisée à l'initiative du Commissariat aux Relations internationales de la ville de Namur et de l'asbl Namur-Lafayette, cette création vivement colorée et ludique met en valeur certaines spécificités de la ville de Lafayette : son centre urbain, ses cours d'eau, ses danses énergiques, ses références musicales,

La structure qui accueille la bâche, qui est invisible grâce à la technique employée. Une réalisation de la société Schmitz de Ciney.

ainsi que, sur chaque côté, le portrait de huit personnalités qui ont joué un rôle essentiel dans l'union entre Lafayette et Namur. Parmi elles, la jamboise Mariette Delahaut qui dirigea de 1976 à 1978 les enseignants francophones en Louisiane, et Francis Laloux qui fut échevin du tourisme de Namur de 1977 à 1988.

La fresque de Lafayette présente la particularité technique d'être imprimée sur une immense bâche intimement fixée sur une structure métallique indétectable.

Cerise sur le gâteau, un volet numérique, inédit pour une fresque, est disponible via un QR code qui renvoie à un site internet (www.fresque.namur-lafayette.org) et permet d'accéder à l'enregistrement audio des témoignages des personnalités présentes sur la bâche, ainsi qu'à une documentation sur les points d'intérêt qui sont identifiés, comportant souvent un lien vers des vidéos.

À quelques pas des deux peintures réalisées par Démsthène Stellas sur les murs de la villa Balat et du Glacetrone, cette nouvelle création confirme la diversité artistique et le caractère international du parcours Namur Street Art, riche d'une vingtaine de fresques réalisées par des artistes belges et étrangers dans le cadre de Namur Confluent Culture.

HUIT PERSONNAGES EMBLÉMATIQUES



Hommage à Mariette Delahaut

La présence de Mariette Delahaut sur cette fresque prend encore plus de sens depuis le décès à l'âge de 101 ans, le 7 octobre dernier, de cette dame extraordinaire qui a mené tant de combats, dédiant sa vie aux autres et plus particulièrement aux jeunes, tant au niveau local qu'international.

Nous ne retracerons pas sa vie au travers de ces quelques lignes car Côté Jambes, à juste titre, l'a régulièrement mise à l'honneur dans ses pages (cfr. CJ 98, 117, 118). Nous souhaitons juste lui rendre hommage, saluant sa personnalité hors du commun, son humilité, son goût pour l'aventure et son éternelle jeunesse. Gageons que sa représentation sur la fresque perpétuera sa mémoire et son engagement en transmettant les valeurs qui lui étaient si chères aux générations futures. Elle a été et restera à jamais un exemple pour nous tous.



Tous les détails de cette fresque sont accessibles via un volet numérique, une première à Namur.



www.fresque.namur-lafayette.org

Pitié pour ce Christ attendant la mort

Dès le début du 14^e siècle, les liens entre sculpture et spiritualité se font de plus en plus étroits. Les fidèles ressentent un attrait pour le cycle de la Passion du Christ, et une nouvelle iconographie, où transparaît une véritable intensité émotionnelle, se développe, alimentée par les récits des auteurs de l'époque.

Une nouvelle figure originale, un « résumé douloureux de toute la Passion », apparaît donc à la fin du 15^e siècle. Le Sauveur, seulement vêtu du périzonium², est assis sur un tertre, pieds et mains liés, la tête ceinte de la couronne d'épines. Il vient de juste monter au Calvaire et demeure assis pendant que les bourreaux achèvent les préparatifs de la crucifixion. Il y attend la mort, résigné, épuisé, la tête penchée sur l'épaule, les bras croisés devant le torse, les pieds et mains liés.

La présence du crâne, symbole du Golgotha, situe le lieu du supplice.

Dans ces représentations pathétiques, les artistes expriment non seulement la douleur physique mais, surtout, la douleur morale d'un Dieu qui meurt pour les hommes.

L'iconographie du *Christ attendant la mort* a remporté un réel succès auprès des ateliers de sculpture des anciens Pays-Bas méridionaux, principalement auprès des ateliers bruxellois

(probablement ceux de la dynastie des Borman, Jan I et Jan II) qui semblent être à l'origine même de cette nouvelle iconographie. Le succès de cette image pieuse essaimera également dans le nord de la France, en Bourgogne, Champagne et Lorraine, mais ne dépassera pas la frontière de la Loire. L'attrait pour cette image du Christ gagnera également l'Allemagne, mais sous une autre formule qui montre cette fois le Christ assis, sans lien, accoudé sur sa jambe repliée, la tête appuyée sur la main.

Des prototypes sont ainsi développés et seront fréquemment copiés par la suite, notamment au sein des ateliers anversoises, entraînant une répétition du thème et des formules, mais également une certaine médiocrité d'un point de vue esthétique dès le second quart du 16^e siècle. Pourtant, parmi la centaine de *Christ attendant la mort* conservée en Belgique, il est aujourd'hui possible d'en distinguer quelques exemplaires d'une très grande qualité.

Trois grands ensembles peuvent être établis sur base de la posture du Christ, bien qu'il y ait parfois de légères différences au sein d'un ensemble. Mais tous les *Christ attendant la mort* présentent deux points communs, à savoir la présence du tertre en référence au Golgotha et le nœud qui entrave les poignets du Sauveur. Ce nœud symbolise d'ailleurs à lui seul le sacrifice volontaire du Christ qui aurait pu facilement s'en libérer, mais qui ne l'a pas fait.

Le Christ de Jambes, probablement réalisé entre le début du 16^e et la fin du 17^e siècle, semble s'inspirer de modèles anversoises. Tout le corps est légèrement incliné vers la gauche, jusqu'au fin visage du Christ, supportant une lourde et volumineuse couronne d'épines. Comme les Christ de Burgos³ et de Binche⁴, qui eux portent la marque de la guilde d'Anvers, le Christ jambois n'est attaché par une corde qu'au niveau des poignets. Ses mains,



Christ assis attendant la mort
16-17^e siècles. Bois polychrome.
Jambes, église Saint-Symphorien. © KIK-IRPA.
BALaT KIK-IRPA (kikirpa.be)



Christ assis attendant la mort (détail)
1491-1510. Chêne.
Binche, église Saint-Ursmer. © KIK-IRPA.
BALaT KIK-IRPA (kikirpa.be)

sol, sous le pied droit du Christ, et recouvre partiellement le crâne qui le jouxte.

Avec ses 185 cm de hauteur, le Christ jambois est particulièrement grand, la plupart des *Christ attendant la mort* conservés dans nos régions mesurant moins d'un mètre. Son épaisse couche de polychromie atténue malheureusement un peu ses formes, mais ce Christ, sans être un chef-d'œuvre, reste une pièce de bonne qualité, qui mérite d'être étudiée plus en profondeur et, surtout, qu'on en prenne grand soin.

entrouvertes, reposent sur le haut de ses cuisses. Ses jambes ne sont pas entravées, elles sont légèrement écartées pour mieux le soutenir, alors qu'il est assis sur le tertre, vêtu de son périzonium. La tunique, pourtant peu volumineuse, se répand quant à elle jusqu'au

Fiona Lebecque,
Présidente-Conservatrice
du Centre d'Archéologie,
d'Art et d'Histoire de Jambes

Aurore Cartier,
Conservatrice et gestionnaire des collections
à la Société archéologique de Namur

Ce type de *Christ assis au Calvaire* ou *Christ attendant la mort* est souvent confondu avec la scène du prétoire – où Ponce Pilate présente le Christ à la foule vêtu du manteau pourpre, couronné d'épines et tenant un roseau en guise de sceptre – autrement dit l'*Ecce Homo*.

On peut également le confondre avec le *Christ de pitié*, également souffrant, mais qui est lui déjà porteur des stigmates de la crucifixion.

Notes :

1. E. Mâle, *L'art religieux de la fin du Moyen Âge en France - Étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*, Paris, 1922, pp. 91-98.
2. Le voile dont Marie recouvre la taille de son fils pour en cacher la nudité.
3. Conservé au sein de la cathédrale de Santa Maria. Il mesure 133 cm de hauteur. Les mains d'Anvers (marque de la Guilde) sont taillées à l'avant, sur le bord du socle, au milieu gauche.
4. Cette sculpture est aujourd'hui conservée dans l'église Saint-Ursmer. Elle provient de l'ancienne chapelle Saint-André dite chapelle du Vieux cimetière. Voir : R. DIDIER, *Christ attendant la mort au Calvaire et Pietà, deux sculptures anversoises conservées à Binche. Problèmes de datation et d'iconographie*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, XIV, 1963, pp. 51-75 ; ID., *Un Christ anversois assis au Calvaire conservé à Binche*, dans *Bulletin de l'IRPA*, 6, 1963, pp. 179-182. Hauteur : 155 cm. La marque anversoise est visible au revers.

Cérémonie du 11 novembre

Symbole pour les jeunes



Les autorités civiles et militaires au côté des associations patriotiques locales.

Le 11 novembre dernier, à Jambes, on commémorait aussi la fin de la Première Guerre mondiale. Et en cette journée de l'Armistice, l'hommage rendu à ceux qui sont morts pour notre liberté et pour notre démocratie a résonné d'autant plus fort que s'imposent à l'esprit les conflits et autres atrocités qui endeuillent actuellement le monde.

Cette année, la commémoration a débuté à l'église Saint-Symphorien par une messe célébrée par Monsieur le Chanoine Francisco Algaba. Un cortège précédé de la Musique Royale de la Police de Namur Capitale a ensuite conduit l'assemblée au monument aux morts du parc Reine Astrid, où les autorités civiles et militaires, les membres de l'Interfédérale des Groupements patriotiques jambois, l'Interfédérale Patriotique Namuroise, des porte-drapeaux, les Sea-Scouts, les élèves et enseignants de l'école communale du parc Astrid, les Cadets de la Marine ainsi que de

nombreux citoyens ont tous reçu un coquelicot, cette fleur indigène que l'on trouvait tout au long du front occidental de la Grande Guerre et devenu depuis lors un symbole éloquent du souvenir.

Un travail de mémoire indispensable

Tenant compte de l'actualité mondiale, l'hommage aux victimes des deux guerres mondiales fut axé sur le travail intergénérationnel de mémoire. C'est d'ailleurs à ce propos que s'est exprimée Madame Jill Lampaert, enseignante et présidente de l'association « Paint It Red ». Son discours engagé portait sur l'importance de la mémoire au sein du système éducatif des citoyens de demain : « J'ai choisi une mission comportant des voies parallèles et complémentaires : l'éveil, l'esprit critique, la connaissance, le libre examen. À vrai dire, la désobéissance civile et la résistance, au sens large. [...] La façon d'y parvenir fut évidente. Elle a pour nom : la mémoire. [...] Cela fait maintenant plus de



La jeunesse était bien présente ce 11 novembre. À gauche, les enfants de l'école communale du parc Astrid. À droite la 23^e unité des Sea-Scouts de Jambes.

quinze ans que, chaque année, je confronte mes élèves au monde qui les entoure, en leur expliquant qu'il n'y a rien de nouveau et que, pour comprendre le présent, il faut connaître ce qui l'a précédé ».

Après ce discours prenant, des élèves de 5^e et 6^e primaire de l'école communale du parc Astrid ont récité ces paroles pacifistes du Mahatma Gandhi : « Si tu veux la paix dans le monde, il faut la paix dans ton pays. Si tu veux la paix dans ton pays, il faut la paix dans ta région. Si tu veux la paix dans ta région, il faut la paix dans ta ville. Si tu veux la paix dans ta ville, il faut la paix dans ta rue. Si tu veux la paix dans ta rue, il faut la paix dans ta maison. Si tu veux la paix dans ta maison, il faut la paix dans ton cœur ».

Un dernier hommage a été rendu aux victimes des deux guerres par le traditionnel dépôt de fleurs et l'allumage de la flamme du souvenir

par Maxime Prévot, Bourgmestre, et le nouveau Commandant militaire de la province de Namur, le Colonel BEM Dominique Libert. La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur au réfectoire de l'école.



Musique Royale de la Police de Namur Capitale.



Ils étaient 48 couples à célébrer leurs anniversaires de mariage

Le samedi 25 novembre dernier, les Forces Vives Jamboises, présidées par Geneviève Lazaron, en collaboration avec la ville de Namur, représentée par l'échevine Charlotte

Deborsu, ont pu fêter comme il se doit 48 couples à l'occasion de leurs noces de palissandre (65 ans de mariage), noces de diamant (60 ans) et noces d'or (50 ans). Entourés de leur famille, ceux-ci se

sont vu remettre divers cadeaux offerts par les instances organisatrices.

Outre les autorités communales, étaient également présents des représentants de

plusieurs groupements locaux comme la Confrérie de l'Ordre de Saint-Vincent, le Festival Mondial de Folklore de Jambes et les Jambiens.



Ont fêté leurs noces d'Or (50 ans)

M^{me} Véronique Tonglet et M. Guy Loute (24/02/1973) – M^{me} Thérèse Marchand et M. Jacques Schittekat (03/03/1973)
M^{me} Marie-Henriette André et M. Jean-Pierre Falier (10/03/1973) – M^{me} Anne-Marie Laloux et M. Claude Barthelemy (07/04/1973)
M^{me} Marguerite Lejeune et M. Claude Permentier (07/04/1973) – M^{me} Micheline Litar et M. Jean-Jacques Pimpurniaux
(04/05/1973) – M^{me} Claudine Jauquet et M. Pierre Louis (22/05/1973) – M^{me} Marie-Josée Antoine et M. René Moors (09/06/1973)
M^{me} Marie-Paule Cornil et M. Jean-Claude Van Heugen (04/07/1973) – M^{me} Nadinne Dehant et M. Gian Cortese (05/07/1973)
M^{me} Marie-Henriette de Paul de Barchifontaine et M. Jean-Pierre de Rosen de Borgharen (07/07/1973)
M^{me} Colette Emond et M. Louis –Philippe Rorive (14/07/1973) – M^{me} Nicole Fontinoy et M. Miguel Navas Martinez (04/08/1973)
M^{me} Geneviève Caufriez et M. Michel Dozot (06/01/1973) – M^{me} Colette Vermeren et M. Bernard Gilot (11/08/1973)

M^{me} Monique Ancion et M. Bernard Davreux (18/08/1973) – M^{me} Myriam Van Praet et M. Jean-Marie Huppertz (29/08/1973)
M^{me} Christiane Vossen et M. Marcel Bayet (08/09/1973) – M^{me} Marie-France Seyler et M. Bernard Janssens (08/09/1973)
M^{me} Paulette Petit et M. Jacques Morelle (08/09/1973) – M^{me} Odette Cassart et M. Jean-Pierre Godfroid (13/09/1973)
M^{me} Marie-Françoise Petit et M. Michel Goffinet (29/09/1973) – M^{me} Ginette Vanhamme et M. Jean-Marie Leenen (29/09/1973)
M^{me} Françoise Dalle et M. Jean-Claude Guillemain (06/10/1973) – M^{me} Christine Ransart et M. Michel Thiriart (24/10/1973)
M^{me} Claudine Stoffels et M. Yves Sonny (03/11/1973) – M^{me} Micheline François et M. Pierre Massart (24/11/1973)
M^{me} Noëlle Lhoste et M. Philippe Dupont (07/12/1973) – M^{me} Maryse Gobeaux et M. Jean-Pierre Va Hoeck (28/12/1973).



Ont fêté leurs noces de diamant (60 ans)

M^{me} Marie-Thérèse Delchambre et M. Michel Goethals (23/03/1963) – M^{me} Christiane Schepmans et M. Claude Thirion (03/07/1963) – M^{me} Sonia Chaput et M. Emile Louis (06/07/1963)
M^{me} Christiane Wauthia et M. Jean Quarrez (13/07/1963) – M^{me} Jeaninne Péralès et M. Marcel Schepkens (13/07/1963) – M^{me} Marie-Jeanne Poncelet et M. Michel Rolain (10/08/1963)
M^{me} Anne-Marie D'Août et M. Guy Delforge (05/10/1963) – M^{me} Jacqueline Brouillard et M. Emile Toubeau (05/10/1963) – M^{me} Monique Leroy et M. Emile Allard (07/12/1963).



Ont fêté leurs noces de palissandre (65 ans)

M^{me} Christiane Naniot et M. José Degueldre (31/01/1958) – M^{me} Christiane Massaux et M. Jacques Sorée (10/04/1958) – M^{me} Nadine Duchêne et M. Albert Ancion (26/07/1958) – M^{me} Maria Peters et M. José Gabriel (06/08/1958) – M^{me} Claudine Dircken et M. Edgard Collet (13/08/1958)
M^{me} Henryane Noël et M. André Boquiat (19/12/1958).



RÉACTION

Geneviève Lazon,
Présidente des Forces
Vives Jamboises

Cela fait maintenant 10 ans qu'il m'est permis d'organiser les anniversaires de mariage des couples jambois, élargis depuis quelques années aux Erpentois.

En effet, c'est en 2013, suite à la demande de Frédéric Laloux qui avait lui-même officié pendant de nombreuses années en tant que digne successeur de Jacquie Chenoy, que j'ai accepté avec grand plaisir de reprendre l'organisation des Forces Vives Jamboises.

C'est un honneur de présider ce comité composé de bénévoles et de représentants de diverses associations jamboises.

Notre objectif est de solliciter les « acteurs jambois » tels que les Jambiens, l'association des commerçants, la Confrérie de l'Ordre de Saint-Vincent, le Festival Mondial de Folklore et bon nombre de commerçants de petites et grandes enseignes de la commune.

C'est grâce à la générosité de ces partenaires que nous pouvons assurer un bel accueil aux jubilaires et les fêter dignement.

Chaque année, l'équipe de bénévoles travaille avec motivation pour rendre possible cette belle journée festive.

Un tout grand merci À Rita, Anne, Isabelle, Fabienne, Catherine, Daniel, Jean-Paul, ...

Cette année, j'ai eu le privilège de célébrer ma 10^e cérémonie en mettant à l'honneur 48 couples.

Le temps passe vite, mais ma motivation reste intacte, même si les défis se multiplient, la crise impacte également notre mission par la défection de certains donateurs.

En toute modestie, il nous revient que la cérémonie des Forces Vives Jamboises est l'une des plus belles, et le nombre de ses participants va toujours croissant.

Déjà 10 ans... Que de souvenirs et quelle joie de rencontrer et de retrouver les couples mis à l'honneur ! Mon plaisir est de partager avec

eux cet instant empreint de convivialité, de rencontres chaleureuses, de découvertes...

C'est toujours un beau moment d'émotion où chacun exulte de bonheur.

Ces cérémonies sont également l'occasion de partager des histoires originales, des situations vécues, des passions qui créent des liens de sympathie entre les couples.

Après 10 ans à la présidence des Forces Vives de Jamboises, je vous donne déjà rendez-vous pour l'année prochaine. Et surtout, n'oubliez pas de donner de la vie aux années, et pas des années à la vie !

La galerie Détour a soufflé ses 50 bougies

Pour la galerie Détour, l'année 2023 est une année importante puisque, outre son déménagement dans « Détour III » en mars, l'institution jamboise a fêté son 50e anniversaire. Un demi-siècle ! Et pour marquer ce jubilé, point de plaque commémorative, mais plutôt un événement conceptuel en trois temps proposé par le comité artistique en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Jambes.

En guise de premier temps fort, l'exposition thématique « (25+50) + (25-50) = 50e anniversaire ». Elle s'est tenue du 11 octobre au 10 novembre et a accueilli 50 artistes, dont 25 de plus de 50 ans qui ont exposé à la galerie au cours de la dernière décennie, eux-mêmes invitant chacun un artiste de moins de 50 ans avec lequel ils nouent un lien artistique. Le résultat ? Une mise en valeur de l'art contemporain dans toute sa créativité et sa diversité à travers des œuvres aux expressions artistiques les plus variées : tableaux, installations, dessins, photos, sculptures, tissage, ... Si l'anniversaire a permis de créer 25 duos d'artistes — parmi lesquels 25 personnes nées avant et autant nées après la création de la galerie — la scénographie de l'exposition a davantage privilégié l'harmonie de

tons ou de sujets, brisant parfois les duos sans altérer la cohérence globale de l'exposition.

Deuxième temps fort, en prélude à l'exposition le vernissage. Cet événement à part entière, qui a accueilli plus de 140 personnes, a débuté dans l'auditoire Berthe Pouleur avec, comme il se doit, la prise de parole d'André Lambotte, président du comité artistique, et de Maxime Prévot, bourgmestre de Namur en charge de la culture. On retiendra de l'intervention d'André Lambotte l'importance du rôle de la galerie dans la promotion de l'art, en particulier des arts plastiques contemporains, « dans un monde où le grand marché de l'art confond souvent l'artistique et l'économique, ou encore dans une société qui, préoccupée par tout ce qui se passe aujourd'hui, préfère se divertir dans des événements plutôt que de s'intéresser à l'art et de se soucier des artistes ». La singularité de Détour, rappelle son président, « réside dans une programmation éclectique, allergique aux modes, s'ouvrant à toutes les techniques artistiques, à toutes les tendances et à toutes les générations de créateurs. Une sélection affranchie de tout impératif commercial (entrée gratuite), préférant offrir au public découverte sur découverte plutôt que privilégier les artistes les plus médiatisés ».



Vernissage de l'exposition 50e anniversaire : de g. à d. P. Courtois, Claude Lorent, Fondateur de la galerie, et son épouse, J.-M. François et N. Lambotte



L'événement a débuté dans l'auditoire Berthe Pouleur par la prise de parole d'André Lambotte, président du comité artistique, et de Maxime Prévot, bourgmestre de Namur en charge de la culture.



Patricia Dopchie et Eric Fourez en pleine découverte du catalogue du 50e anniversaire



Un auditoire bien rempli participait à la conférence « Bien fait, mal fait ».

« La culture est du bifteck pour les neurones »

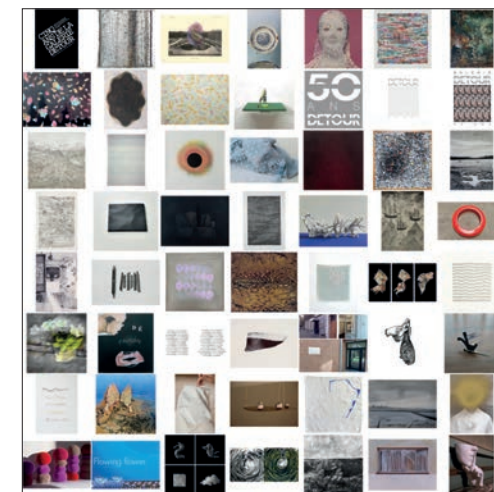
Lors de son intervention, et après avoir successivement remercié Claude Lorent d'avoir créé un lieu d'expression artistiques où l'on peut sublimer les artistes dans leurs diversités, et André Lambotte d'avoir repris le flambeau, Maxime Prévot a évoqué l'importance de consolider un lieu d'exposition comme celui de la galerie, au cœur de Jambes. « Un lieu qui est tout sauf anecdotique. C'est un élément essentiel, d'autant que les endroits de l'espèce sont rares sur le territoire communal ». Il y a bien la galerie du Beffroi, mais il faut savoir qu'elle n'est pas propriété de la ville, et que rien ne garantit qu'elle ne sera pas consacrée à d'autres activités dans le futur.

Le bourgmestre a également souligné l'originalité du concept de l'exposition anniversaire, louant l'initiative d'avoir invité des ténors familiers du lieu à promouvoir de jeunes artistes. « Cette démarche de passation de relais, qu'il soit générationnel ou inspiré, est quelque chose d'extrêmement important pour que la culture toujours vive. » Et de conclure : « On le sait, la culture, c'est du bifteck pour les neurones. Et aujourd'hui, on a largement besoin d'être interpellé par l'art. La culture est un élément majeur du développement humain et de l'essor urbain ».

L'art doit pouvoir interpellier, émouvoir, faire réfléchir...

Troisième et dernier temps fort de ce jubilé : la conférence intitulée « Bien fait, mal fait » initiée par le collectif artistique de Détour. Face à un auditoire bien peuplé pour un dimanche matin, le conférencier Christophe Veys, directeur du Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de La Louvière, a porté le débat sur le caractère

indispensable ou facultatif du savoir-faire des artistes, illustrant son propos avec les travaux de Patricia Piccinini, Ron Mueck, Guillaume Bresson, Claude Closky, Martin Creed et Erwin Wurm, soit autant d'exemples idéalement choisis pour conclure qu'il n'y a pas de travail bien fait ou mal fait. Si certains artistes contemporains forcent l'admiration par leur maîtrise technique, d'autres bousculent le public par la pauvreté des moyens mis en œuvre. Pourtant, les uns et les autres peuvent interpellier, émouvoir, faire réfléchir ou sourire... Cette conférence a apporté un regard éclairant sur la pluralité des propos artistiques d'aujourd'hui.



Le catalogue « 50 ans Détour » est disponible à la Galerie ainsi qu'au Syndicat d'initiative de Jambes au prix de vente de 15 €.

Trottinettes électriques en libre-service

Un opérateur unique et des zones de stationnement obligatoires



Face aux nombreux désagréments engendrés, non par les trottinettes en libre-service elles-mêmes mais par certains utilisateurs, la ville a décidé de serrer la vis et adopte quelques mesures nouvelles afin de mieux cadrer l'usage de ces nouveaux modes de déplacement.

Tout d'abord, elle a choisi de restreindre le nombre d'opérateurs, passant de quatre à un seul.

Pour ce faire, elle a lancé voici quelques mois un appel d'offres dont l'issue est l'attribution du marché des engins en libre-service à la société Bolt. D'ici la fin de l'année, les trottinettes partagées de Voi, Dott et Pony devront quitter le territoire communal. Quant à Bolt, il déploie sa flotte de 800 trottinettes et 70 vélos électriques en libre-service depuis le 1er décembre. Ce nombre pourrait encore augmenter ultérieurement selon les besoins.

Selon Stéphanie Scailquin, échevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi en charge de la mobilité, le contrat avec le leader du marché de la trottinette est conclu pour une durée d'un an renouvelable trois fois (soit quatre ans au total) et, précise l'échevine,

« la ville peut sanctionner, se rétracter, voire rompre le marché si l'opérateur ne respecte pas ses engagements ».

La création de « drop-zones »

Parmi les mesures figure la création de « drop-zones », des zones de parage spécifiquement désignées. Désormais, les utilisateurs doivent obligatoirement garer les trottinettes en libre-service dans ces « drop-zones ». Actuellement, Jambes en compte trois : au pied de l'Enjambée, rue de la Croix-Rouge (au pied du pont des Ardennes) et près de la gare. D'autres verront le jour ultérieurement. Ces « drop-zones » seront bientôt signalées par un marquage au sol comportant des logos ad hoc, auquel sera adjoint un panneau P (signal E9a du code de la route). Tout utilisateur ne déposant pas l'engin loué dans une zone de stationnement prévue à cet effet se verra sanctionné par l'opérateur via son application.

Le stationnement des trottinettes en libre-service interdit sur les chemins de halage

Toujours dans l'optique de mieux cadrer l'utilisation des trottinettes électriques, la ville a également redéfini le périmètre de roulage



C'est l'échevine Stéphanie Scailquin qui a porté ce projet, attendu par beaucoup de namurois.

de ces engins. À Jambes, il va d'Amée vers la Basse-Enhaive, et du pont de Jambes à la Montagne Sainte-Barbe.

Par ailleurs, face au nombre important de trottinettes retrouvées dans la Meuse et la Sambre au début de leur présence à Namur, la commune a résolu d'interdire leur stationnement sur les chemins de halage des deux cours d'eau. Cette décision est rendue possible grâce au système de géolocalisation contenu dans l'application de l'opérateur. Si un usager gare sa trottinette sur le quai, le compteur continuera de « tourner ».

Des trottinettes bridées

Une autre règle vise la vitesse, qui sera plafonnée en fonction du lieu de circulation. Par exemple, rouler en trottinette électrique dans le piétonnier est autorisé, mais la vitesse est limitée à pas d'homme, une vitesse que les autorités communales ont définie à 5 km/h comme c'est le cas sur l'Enjambée. Ailleurs, c'est 20 km/h.

On rappellera que les engins motorisés tels que les trottinettes électriques privatives, les trottinettes électriques en libre-service, les monowheels et les hoverboards roulant dans l'espace public sont soumis au respect du code de la route, qui a été adapté spécialement à ces nouveaux modes de déplacement. Parmi les règles établies, on retiendra l'obligation d'avoir 16 ans au moins et l'interdiction de rouler à plusieurs sur un engin. Il leur est également défendu de rouler sur les trottoirs, à l'exception des personnes à mobilité réduite (PMR). Pour les autres règles liées à l'utilisation de la trottinette, rendez-vous sur les sites www.mobilite.wallonie.be et www.awsr.be.

À TOUTES JAMBES

Autrement inaugure son antenne Jamboise



À l'occasion de l'inauguration de son nouvel espace rencontre à la Maison Jamboise, l'association Autrement a proposé, le 7 septembre dernier, une conférence autour du thème du care-giving, cette capacité à être un donneur de soin sensible, disponible et bienveillant envers les autres.



Anhaive recense les témoins du passé jambois



Afin de compléter ses connaissances sur l'histoire jamboise et de préserver les souvenirs qui y sont liés, le Musée de la Tour d'Anhaive recense des objets en lien avec l'archéologie, l'art, l'histoire ou les industries de Jambes. Si vous avez en votre possession, faites-nous en part via le numéro 081/24.64.43 ou envoyez-nous des photos par mail à info@anhaive.be.

Un conteneur papiers-cartons pour la maison



La Ville de Namur propose aux résidents majeurs domiciliés sur son territoire d'acquies au prix de 30 € un conteneur individuel de 240 litres pour la collecte des papiers et cartons. Et, bonne nouvelle, le conteneur n'étant pas pesé, il n'entraîne aucun coût supplémentaire ! Pour l'obtenir, il faut introduire une demande via le guichet en ligne (<https://namur.guichet-citoyen.be>) ou via le numéro : 0800/99 899.



Bruno Malter raconte Roland Docquir

Un rêve devenu réalité grâce à leurs amitiés



L'auteur Bruno Malter, Roland Docquir et Mme Chalon des éditions namuroises.



Perfectionniste, généreux, cultivé et bon vivant, Roland, de la boucherie jamboise « Roland & Fils », est tout cela et bien plus encore. Sa vie de boucher-charcutier, entre l'Afrique puis Namur et Jambes, est un véritable roman que consigne son ami journaliste Bruno Malter dans un ouvrage intitulé « J'en ai un peu trop, je vous le sers quand même ? ». Le livre a été présenté à la presse le jeudi 30 novembre dans les locaux de la Maison Jamboise.

Préfacé par Michel Lecomte, ancien journaliste sportif, le livre retrace toute la vie de Roland Docquir. On y évoque l'ouverture en 1977, avec son épouse Régine, de la « Crèmerie des Halles », rue de la Halle au centre-ville de Namur, puis le lancement en 1986 d'une seconde crèmerie, le « Temple du Fromage », dans le passage de la gare, ainsi que, la même année, son arrivée à Jambes.

L'ouvrage consacre une large place aux multiples anecdotes de Roland, toutes plus savoureuses les unes que les autres. Elles illustrent notamment quelques faits historiques majeurs et les évolutions de société qui se sont ensuivies au Congo ex-belge qu'il a connu avant son indépendance, les troubles qui ont entouré

celle-ci à l'émergence de ce qui deviendra le Zaïre, ainsi que l'inevitable dérive économique de ce pays.

Il raconte aussi les nombreuses crises du secteur de la viande : vache folle, crise de la dioxine et scandale des hormones, face auxquelles il est resté fidèle à ses convictions, misant sans concession sur la qualité et la tradition. À la concurrence de la grande distribution et de ses prix écrasés, Roland a répondu en poursuivant sa démarche artisanale et en proposant 90% de produits faits maison.

Le livre est enrichi des meilleures recettes du carnet gourmand de Roland. Elles correspondent toutes à chacun des grands chapitres de sa vie, qu'il s'agisse des prunes de sa grand-mère, du cœur de veau farci de Maud et Roland, de la fondue aux morilles du « Temple du fromage », ou encore de quelques-unes des meilleures préparations bouchères et charcutières de « Roland & fils ».

« J'en ai un peu trop, je vous le sers quand même ? » est disponible au Syndicat d'Initiative de Jambes, en librairie ou auprès des Éditions namuroises (info@editionsnamuroises.be).



À votre service depuis 38 ans



Châssis aluminium SCHÜCO



Châssis aluminium SCHÜCO

Produits de fabrication belge et luxembourgeoise



Pergola bioclimatique électrique



- Volets avec automatisme et domotique
- Portes de garage Hörmann
- Menuiseries extérieures
- Moustiquaires ALU sur mesure
- Protections solaires pour intérieur et extérieur
- Screens de tout type, bannes solaires
- **Devis gratuit**

Visitez notre showroom

Chaussée de Liège, 320 - 5100 Jambes
Sortie arrière du magasin Carrefour

Judi et vendredi 11h - 18h
Samedi 10h - 15h
Et sur rdv

+32 (0)81 65 58 22 - +32 (0)475 41 20 69
windowstory@live.be

**NE RATEZ PAS NOS SOLDES
À PARTIR DU 1^{er} JANVIER**

LUNETTES SANS SOUCIS DE PEARLE

**Une bonne vue
en permanence
à partir de**

**9,50 €
par mois**

.....

Avec l'abonnement **Lunettes Sans Soucis**, vous changez de look tous les deux ans, avec l'assurance de toujours bien voir. Nous plaçons gratuitement de nouveaux verres dans vos lunettes en cas de changement de dioptrie. Et comme nous savons qu'un accident est vite arrivé. **Lunettes Sans Soucis** inclut une garantie supplémentaire qui couvre les griffes, la casse, la perte et le vol de vos lunettes.*

* Actions sous conditions



Pearle
opticiens

Philippe Pater
Opticien - Gérant

Pearle Opticiens a division of
GRAND OPTICIENS BELGIUM NV/SA

Ouvert :
Le lundi de 13h30 à 18h00
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

Avenue Bourgmestre Jean Materne, 31 - 5100 Jambes
Tél. : 081/30.38.18 - philippe.pater@pearleopticiens.be
www.pearle.be